DLP23-2-98010322



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Bourgogne et Franche-Comté

Bulletin technique n° 3/98 - 18 février 1998 - pages

Grandes Cultures

Imprimerie du SRPV Bourgogne - Le Directeur-Gérant : J.C. RICHARD - CPPAP n° 1700 AD - ISSN : 0758-2374

COLZA

Stades : La reprise est amorcée en tous secteurs, plus ou moins marquée selon les variétés. .

Charançon de la tige

Avec la période douce et ensoleillée de la semaine dernière, les captures deviennent nombreuses dans les cuvettes depuis le vendredi 13 février. Ces captures comportent beaucoup de charançon de la tige du chou (*Ceuthorrhynchus quadridens*), peu nuisible sur colza. La situation concernant le charançon de la tige du colza (*Ceuthorrhynchus napi*) est variable selon les secteurs comme le montre le tableau (ci-contre).

On note un décalage entre le secteur Plateaux de Bourgogne-Yonne-Nièvre, où le vol semble bien engagé, et le secteur Saône-et-Loire-plaine dijonnaise Franche-Comté où le vol reste embryonnaire et nécessite une confirmation. Les conditions météo de la semaine en cours seront déterminantes.

La protection contre le charançon de la tige du colza met en oeuvre un traitement une dizaine de jours après les premières captures, soit avec un maximum d'arrivées d'insectes et lorsque les femelles sont prêtes à pondre (la durée de la maturation des femelles est très liée aux températures).

Préconisations :

➢ ***Secteurs plateaux de Bourgogne, Yonne et Nièvre : le traitement est à prévoir, sauf changement de temps important, dans le courant de la semaine prochaine.***

➢ ***Autres secteurs : attendre la confirmation du vol dans un prochain bulletin.***

Lieu	C Napi (du colza)	C. quadridens (du chou)
21		
Lux (1)	0	74
Lux (2)	1	8
Binges	0	13
Chaux	0	7
Corgoloin	0	0
Comblanchien	0	0
Franxault (1)	0	4
Franxault (2)	0	1
Aignay le Duc	8	> 100
Courban	10	> 50
Duesmes	12	> 100
Laignes	3	10
Massingy	5	> 30
Massoult	5	> 50
Menesble	6	> 50
Marsannay le Bois	5	24
Avelange	2	13
58		
Narcy	1	3
Ourouer	3	1
Diennes Aubigny	4	0
71		
St Loup de la Salle	0	57
St Maurice en Rivière	1	36
Rully	0	4
89		
Bleigny le Carreau	1	15
Auxerre	26	19
Pont sur Yonne	> 25	-
Dye	0	50
Massangis	6	4
Pourrain	6	0
25		
Routelle	0	11
39		
Chemin	0	1
Annoire	2	9
Authume	0	5
St Aubin	0	0
Vaudrey	0	0
70		
Valay	0	8
Pesmes	2	10
Vantoux	0	0
Port sur Saône	0	0
Chantres	0	0
Monthureux	0	0

Régulateur de croissance

L'emploi d'un régulateur de croissance au printemps est à réserver aux parcelles à risque de verse caractérisées par :

. la sensibilité variétale : seul Capitol, et à moindre degré Cocktail sont classées par le CETIOM comme sensibles à la verse

. un peuplement voisin ou supérieur à 60 pieds/m2,

. une disponibilité en azote excessive.

Produit utilisable : Parlay C 1,25 l + Agral 0,1 %.

Conditions d'application : l'application est possible dès maintenant en reprise de végétation engagée - en ciblant une période poussante - et avant le stade D1 (boutons floraux accolés cachés par les feuilles).

COLZA

Charançon de la tige : début du vol.

CEREALES

.Désherbage.
.Piétin-verse : modèle TOP.

Service Régional de la Protection des Végétaux
Z.I Nord - BP 177
21205 - BEAUNE Cedex
Tél : 03.80.26.35.45
Fax : 03.80.22.63.85

Service Régional de la Protection des Végétaux
Immeuble Orion
191, Rue de Belfort
25043 - BESANCON Cedex
Tél : 03.81.47.75.70
Fax : 03.81.47.75.79

© SPV Toute reproduction même partielle est soumise à notre autorisation

TARIF PAPIER 330 F - FAX 380 F

Désherbage de rattrapage

Crucifères :
Sanves et ravenelles ont été détruites de façon inégale par le gel. Il n'existe aucune solution efficace sur ces adventices compte-tenu de leur stade actuel.

Matricaires :
Produit spécifique contre les composées : Lontrel 100 (1 l/ha + huile). Ne pas réduire la dose sur des stades avancés des matricaires. Température minimum d'utilisation : 10°C.

Autres dicotylédones :
Pas de solution contre la plupart des dicotylédones (géranium, capselle...). En cas de salissement de gaillet, Chrono est encore utilisable jusqu'au début montaison du colza (se conformer aux limites d'utilisation/compatibilités...).

Graminées, repousses de céréales :
Les antigraminées spécifiques doivent être utilisés par temps poussant sans restriction par rapport aux températures (éviter cependant de fortes amplitudes thermiques comme nous avons pu en connaître mi-février) ; ils sont en général compatibles avec les insecticides. Respecter des doses d'APV et les recommandations d'adjonction de mouillants ou d'huiles.

CEREALES

Désherbage

Les températures douces du début de l'hiver ont favorisé le développement des céréales... et des mauvaises herbes surtout sur les semis précoces. Un contrôle rapide des graminées adventices ou des dicotylédones est indispensable ; toutefois veillez à respecter les conditions d'emploi des produits notamment :

. éviter, dans tous les cas, l'application de produits lors de risque de gelée et/ou quand les variations de températures entre le jour et la nuit sont importantes, comme c'était le cas la semaine passée,

. traiter lorsque l'hygrométrie est supérieure à 70 %,

. respecter les températures minimales d'utilisation des produits par exemple :

Peu dépendants des températures	isoproturon, QUARTZ, QUETZAL sulfonylurées (ALLIE, CAMEO, SCOOP, HARMONY EXTRA, GRATIL...) FIRST, PAREO
A partir de 6°C	PUMA S (APPUI), CELIO (VIP), ILLOXAN CE, BIFENIX, MAGESTAN
A partir de 8°C	FOXPRO D+, EXEL D+, MAESTRO, MCPP
A partir de 12-15°C	STARANE 200, Hormones (2,4 D, MCPA) LONPAR

. ne plus utiliser de produits à base d'*isoproturon* après le stade "épi 1 cm",
Visez en priorité les graminées (vulpin, ray grass, folles avoines...) puis raisonnez l'antidicolylédone en fonction de la flore présente au champ (cf dépliant Herbicides ITCF-INRA-SPV).

En sortie d'hiver il convient de viser en priorité les graminées (vulpin, ray grass...). L'*isoproturon* reste un produit de référence pour son prix et son efficacité. Pensez à ajuster les doses pour éviter les lessivages sources de phytotoxicités importantes et de pollution des nappes et eaux de surface.

On adaptera la dose au stade de développement des vulpins :

- 1250 g/ha vulpins peu développés en terre forte ou vulpins développés en terre légère et battante,
- 1500 g/ha vulpins développés en terre forte et sur orge.

L'utilisation de *chlortoluron* (2 à 2,5 kg/ha) est possible sur escourgeon : il apporte un plus sur folle avoine et ray-grass. Sur blé, son utilisation doit être réservée aux variétés résistantes (cf dépliant). Ne pas dépasser le stade fin tallage.

Les antigraminées foliaires sont conseillés en sols argileux ou hétérogènes, sur vulpins très développés et surtout en présence de folle avoine. Ils sont généralement moins agressifs que l'*isoproturon* mais sont plus délicats à complémenter sur dicotylédones : vérifier les compatibilités des mélanges en présence d'huile. En présence d'agrostis ou de paturin annuel il est possible d'ajouter 500 à 750 g d'*isoproturon* (avant le stade "épi 1 cm").

Piétin verse : les données du modèle TOP

En l'absence de pluies, aucune nouvelle contamination n'est intervenue depuis le 20 janvier. Cependant, le risque climatique reste proche de celui de l'année 1995. Par ailleurs les températures anormalement élevées ont permis aux contaminations primaires de poursuivre leur évolution : dès le retour de pluies conséquentes nous aurons des contaminations secondaires ce qui entraînera une remontée rapide du risque.

Avec un automne et un début janvier très favorable, l'évolution du piétin reste toutefois tributaire de la pluviométrie que nous aurons en mars et avril (à suivre...).

